

Note explicative pour toute demande initiale de qualification

Etape 1 : prendre connaissance des éléments transmis

- Le dispositif de qualification Q GEN DR 03
- La nomenclature Q GEN DR 02
- Le contrat de qualification Q GEN FC 01 (dont les conditions générales de vente) et les règles de conduite d'un qualifié
- La grille tarifaire en vigueur (Q GEN FC 05)

Par qualification :

- Le référentiel spécifique de la qualification demandée

Etape 2 : renseigner les documents nécessaires à la demande

- Le contrat de qualification Q GEN FC 01 (dont les règles de conduite d'un qualifié)

Etape 3 : transmettre les éléments à I.Cert (par voie électronique ou postale)

Les éléments à nous retourner sont :

- Le contrat de qualification Q GEN FC 01 *complété, paraphé et signé*
- Les pièces demandées dans le référentiel spécifique de la qualification demandée
- Le paiement de l'étape de recevabilité



I.Cert étudiera votre demande dans les 15 jours ouvrés suivant la réception de l'ensemble des éléments

**En cas d'interrogation n'hésitez pas à contacter votre chargé de qualifiés au
02 90 09 35 02**